

FINANCES COMMUNALES

COMPARATIF BUDGETAIRE (BUDGET PRINCIPAL)

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017, 2018 et 2019

Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2017	2018	2019	VARIATION en €/N-1
Charges à caractère général	107 722,54	106 507.19	94 425.41	-12 081.78
Charges de personnel	242 297,16	224 544.04	214 130.46	-10 413.58
Charges de gestion courante	76 941,25	66 618.66	74 332.53	7 713.87
Charges financières	1 911,57	1 759.65	1 207.16	-552.49
Charges exceptionnelles	0,00	0.00	0.00	0.00
Atténuation de produits	3 963,00	4 310.00	5 307.00	997.00
DEPENSES DE L'EXERCICE	432 835,52	403 739.54	389 402.56	-14 336.98

RECETTES	2017	2018	2019	VARIATION en €/N-1
Produits des services et ventes diverses	34 060,29	35 242.73	35 037.17	-205.56
Impôts et taxes	362 599,28	372 775.94	378 919.07	6 143.13
Dotations et participations	129 778,93	117 638.40	115 084.60	-2 553.80
Autres produits de gestion courante	15 687.00	1 900.00	2 810.32	910.32
Atténuation de charges	29 002,11	18 130.49	13 376.05	-4 754.44
Produits financiers	1,15	1.44	1.44	
Produits exceptionnels	1 224,27	521.52	4 881.08	4 359.56
RECETTES DE L'EXERCICE	572 353,03	546 210.52	550 109.73	3 899.21

Pour mémoire, le budget primitif 2020 vous a été adressé dans le flash info en juillet dernier. Les prévisions en dépenses et recettes sont équilibrées à hauteur de **881 016.42 €**, montant particulièrement élevé pour une collectivité de notre strate. Le résultat 2019 qui s'élève à **156 407.17 €**, ajouté aux excédents antérieurs, représente un excédent cumulé de **357 646.41 €**. Ainsi dans le budget 2020, **353 346.42 €** ont pu être affectés à l'autofinancement de tous les investissements envisagés.

Le compte administratif 2019 (ci-dessus) laisse apparaître un résultat comptable de **213 €/hab.** (contre 154 €/hab. pour la moyenne) et notre capacité de remboursement du capital des emprunts est deux fois plus élevée que la moyenne des communes de la strate (199 €/hab contre 93 pour la moyenne de la strate).

D'une manière globale, les charges de fonctionnement ont diminué de 14 337 €, soit 3.55%. Elles s'élèvent à **512 €/hab.** et restent bien en deçà de la moyenne de la strate (648 €/an/hab.).

Pour ce qui concerne les recettes, elles restent quasiment stables dans l'ensemble. Le produit de la fiscalité communale, dont les taux sont **inchangés depuis plus de 19 ans**, reste aussi inférieur au produit fiscal des communes de la même strate.

ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2020

BUDGET COMMUNE

Libellé de l'emprunt	Année d'origine	Durée	Capital emprunté	Taux	ANNUITE PAYEE DANS L'EXERCICE		
					CAPITAL	INTERETS	TOTAL
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT							
TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG	2007	15	50 000.00	4.38%	4 056.78	363.15	4 419,93
PRET CROISSANCE VERTE (éclairage public rue des Pins et rue Elie Sautet)	2017	15	32 000.00	1.54%	1 979.64	412.12	2 391.76
TOTAL					6 036.42	775.27	6 811.69

BUDGET COMMUNE												
EVOLUTION DE L'ANNUITE D'EMPRUNT (en % au regard des recettes de fonctionnement)												
2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
6.82	5.34	5.44	5.31	2.47	2.43	2.42	2.5	2.6	3.02	2.98	1.24	

BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX								
	Année	Durée	Capital emprunté	Taux	CAPITAL	INTERETS	TOTAL	
Log. Place du Marchadial	2004	25	50 000,00	3,45%	2 164.76	1 055.41	3 220.17	
Log. Place de la Mairie	2010	15	70 000,00	1,85%	4 825.79	561.05	5 386,84	

Analyse de la dette communale

Budget principal

L'encours de la dette est seulement de **65 €/hab** contre **612 €** pour la moyenne de la strate. De ce fait, l'annuité s'élève à **21 €/hab** contre **87 €** pour la moyenne de la strate.

Budgets annexes

Logements sociaux : les annuités sont couvertes par les loyers

En conclusion, un endettement très limité et en régression qui ne pèse plus du tout sur le budget et qui facilite l'autofinancement de nouveaux projets.

Comparaison dette communale / Dotation Etat

